

**CERTIFICAT 100% OR**

PRODUIT PRÉSENTANT UN RISQUE DE PERTE EN CAPITAL PARTIELLE OU TOTALE | À DESTINATION D'INVESTISSEURS DISPOSANT DE CONNAISSANCES SPÉCIFIQUES | COMMUNICATION À CARACTÈRE PROMOTIONNEL

L'OR : UN ACTIF INCONTOURNABLE !

Le Certificat 100% Or offre une exposition instantanée au cours de l'once d'Or et permet de diversifier son portefeuille avec ce métal précieux.

Le Certificat 100% Or présente un risque de perte en capital partielle ou totale.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

CARACTÉRISTIQUES

Certificat 100% Or	
Sous-jacent	Once Troy d'Or
Code Reuters	XAU
Forme juridique	Titre de créance, coté en bourse
Échéance	Ouverte ⁽¹⁾
Devise	EUR
Souscription minimale	1 Certificat
Parité	10 Certificats pour 1 Once
Droits d'entrée et de sortie	Aucun
Garantie en capital	Non
PEA	Non
Éligibilité	Compte titres et contrats d'assurance-vie, à la discrétion de l'assureur
Émetteur	BNP Paribas Issuance B.V. (véhicule d'émission dédié de droit néerlandais)
Garant de la formule	BNP Paribas S.A.
Code Mnémonique	1612B
Code ISIN	NL0006454928
Frais de gestion	0,75 % par an ⁽²⁾

POURQUOI INVESTIR SUR L'OR ?**Un actif historique**

L'Or est un actif attractif mondialement connu pour sa fiabilité. Très liquide et à forte demande, il peut constituer une réserve de valeur à long terme, permettant ainsi de se protéger contre une haute inflation. L'offre et la demande de l'or sont liées à plusieurs facteurs : les banques centrales, les investisseurs, le secteur du luxe et la technologie.

Un investissement adaptable à votre profil de risque

L'Or est un investissement qui offre un rendement ajusté au risque. Peu corrélé aux autres classes d'actifs, il offre la possibilité de diversifier votre portefeuille.

Une valeur refuge en période de crise

L'Or est un actif relativement indépendant des cycles économiques et donc susceptible de réagir favorablement dans des conditions de marché difficiles. Les banques centrales peuvent être amenées à convertir leurs réserves en métal jaune pour se protéger du risque de dévaluation de leur monnaie, ce type d'actions ayant généralement une influence positive sur le cours de l'Or. Il peut donc être une bonne alternative aux monnaies fiduciaires en période de crise.

(1) Il existe une possibilité de remboursement anticipé au gré de l'Émetteur, sur préavis de 10 jours ouvrés.

(2) Révisable entre 0 % et 0,75 % à la discrétion de l'Agent de Calcul.

AVANTAGES

- Le cours du Certificat 100% Or réplique fidèlement l'évolution de l'once d'Or, aux frais de gestion et au taux de change euro/dollar près.
- Le Certificat 100% Or est négociable en continu⁽³⁾ sur différentes plateformes de négociation dont Euronext Paris. Il s'achète et se vend aussi simplement qu'une action.
- Sans échéance⁽⁴⁾, le Certificat 100% Or permet d'investir sur du court, moyen ou long terme, selon la stratégie choisie.

INCONVÉNIENTS

- Le Certificat 100% Or présente un risque de perte en capital partielle ou totale.
- Le Certificat 100% Or n'est pas couvert contre le risque de change euro/dollar ; il peut donc pâtir d'une baisse du dollar face à l'euro.
- Le Certificat 100% Or peut être remboursé de manière anticipée au gré de l'Émetteur, sur préavis de 10 jours ouvrés.

Chiffres clés⁽⁵⁾

31,103 : c'est le nombre de grammes contenus dans une once d'Or.

Un retour supérieur à **14%**⁽⁶⁾ : c'est la performance du cours de l'Or entre mars 2021 et mars 2022.

205 238 : c'est le nombre total estimé de tonnes extraites des mines depuis le début de l'histoire humaine, ce qui représente un cube d'Or d'un volume de **22** mètres cube.

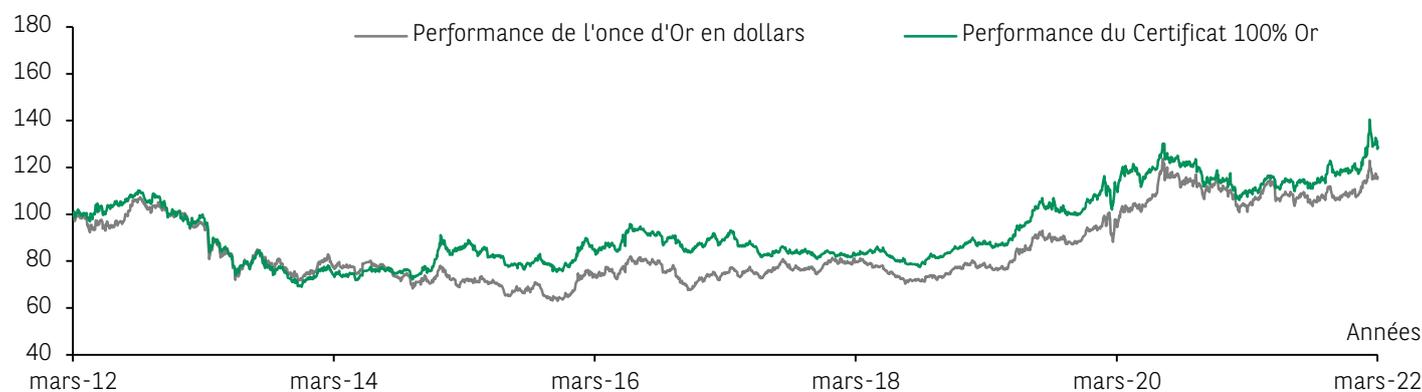
Plus de **90%** des ressources d'Or dans le monde ont été extraites depuis la ruée vers l'Or californienne.

A ce jour, **près de 55%** de l'Or extrait des mines aujourd'hui est utilisé par le secteur de la joaillerie.

Évolution et performance du cours de l'once d'Or par rapport au Certificat 100% Or

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Performance (base 100)



*Graphique à caractère informatif uniquement.**

	Once d'Or (en USD)*	Certificat 100% Or*
Performance sur 10 ans	15,87 %	28,81 %
Performance annuelle moyenne	2,14 %	3,58 %
Performance sur 5 ans	55,55 %	43,39 %
Performance annuelle moyenne	9,65 %	8,27 %

*Données basées sur des historiques de cours du 30/03/2012 au 30/03/2022. Sources : Bloomberg – BNP Paribas

(3) Dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique.

(4) Il existe une possibilité de remboursement anticipé au gré de l'Émetteur, sur préavis de 10 jours ouvrés.

(5) Source : World Gold Council www.gold.org au 30/03/2022.

(6) Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Ce document à caractère promotionnel a été communiqué à l'AMF conformément à l'article 212-28 du règlement général de l'AMF. Produit présentant un risque de perte en capital émis par BNP Paribas Issuance B.V. (véhicule dédié de droit néerlandais) et à destination d'investisseurs spécialistes disposant de connaissances spécifiques. BNP Paribas S.A. garantit aux porteurs le paiement des sommes prévues par la formule de remboursement. Produit ayant fait l'objet d'une demande d'admission à la cotation sur Euronext Paris et pouvant être utilisé comme valeur de référence de contrats d'assurance-vie ou de capitalisation. Leur souscription, placement et revente pourront intervenir par voie d'offre au public, en France uniquement, sans exemption à l'obligation de publier un prospectus. Ce produit s'inscrit dans le cadre de la diversification du portefeuille financier des investisseurs et n'est pas destiné à en constituer la totalité. En raison de sa nature, le Certificat 100% Or peut être sujet à d'importantes fluctuations de cours, qui peuvent, en fonction de l'évolution du sous-jacent, se traduire par une perte partielle ou intégrale du montant initialement investi. **En acquérant le Certificat 100% Or, les investisseurs prennent un risque de crédit sur l'Émetteur et sur le Garant de la formule.** La documentation juridique du Certificat 100% Or est composée : (a) du Prospectus de Base pour l'émission des Certificats approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 30 mai 2008, (b) de ses Suppléments, (c) des Conditions Définitives de l'émission (« Final Terms ») et, le cas échéant, (d) du Prospectus pour l'émission des Certificats approuvé par l'AMF le 30 décembre 2019 ainsi que de ses Suppléments ou (e) du Prospectus pour l'émission des Certificats approuvé par l'AMF le 19 octobre 2020 ainsi que de ses Suppléments. L'approbation des prospectus par l'AMF ne doit pas être considéré comme un avis favorable de la part de l'AMF sur la qualité des titres de créance faisant l'objet de cette communication à caractère promotionnel.

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la rubrique « facteurs de risques » du Prospectus de Base et, le cas échéant, du Prospectus en date du 30 décembre 2019 ou du Prospectus en date du 19 octobre 2020. Les investisseurs sont également invités à prendre connaissance du Document d'Informations Clés disponible à l'adresse : <https://kid.bnpparibas.com/NL0006454928-FR.pdf>. L'attention des investisseurs est notamment attirée sur le fait qu'en acquérant les Certificats 100% Or, ils prennent un risque de crédit sur l'Émetteur et sur le Garant de la formule, un risque de marché ainsi qu'un risque lié à la liquidité du Certificat 100% Or. En cas d'incohérence entre ce document à caractère promotionnel et la documentation juridique des titres de créance, cette dernière prévaut. La documentation est consultable sur le site Internet <https://www.produitsdeourse.bnpparibas.fr/products/NL0006454928/> et sur le site internet de www.amf-france.org. Tous les supports sont également disponibles gratuitement sur simple demande adressée à BNP Paribas Warrants et Certificats, 20 boulevard des Italiens, 75009 Paris.